

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU GARD

Nombre de membres	
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice
19	19
Présents	Qui ont Pris part Au vote
15	17

Date de la convocation  
25/05/2022

OBJET  
DE  
LA DELIBERATION

**RECOURS À  
L'EMPRUNT POUR LE  
FINANCEMENT DE LA  
CONSTRUCTION DE  
LA MAISON DE  
SANTÉ**



**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 2 JUIN 2022**



**DELIBERATION N° 12**

**DU**

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt-deux et le deux juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- K. PERROTIN (pouvoir à L. RAVAT)
- G. CHANEAC (pouvoir à J.-M. CUILLE)
- C. VILLANUEVA, excusée
- X. CAUQUIL, excusé

Mme Anne-Laure HUNOT a été nommée secrétaire de séance.

Considérant la nécessité de contracter un prêt afin de financer la construction de la Maison de Santé ;

Considérant la consultation lancée auprès de plusieurs organismes bancaires ;

Il est proposé au Conseil municipal de contracter un emprunt à court terme auprès du Crédit Agricole qui propose l'offre la mieux-disante, à savoir :

- Montant de 1 400 000 €
- Durée : 24 mois
- Taux fixe : 1,07 %
- Nombre d'échéances : 8 (7 échéances de 3 745 € et une échéance de 1 403 745 €)
- Frais de dossier : 2 100 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- accepte de contracter un prêt d'un montant de 1 400 000 € auprès du Crédit Agricole selon les conditions indiquées ci-dessus,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'offre de prêt,
- dit que les crédits nécessaires en dépense et en recette sont inscrits au Budget Primitif 2022 (Budget annexe Maison de Santé).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20220602-DELIB12-020622-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2022

Affichage : 07/06/2022

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



Le Maire  
Jean-Claude MAZAUDIER